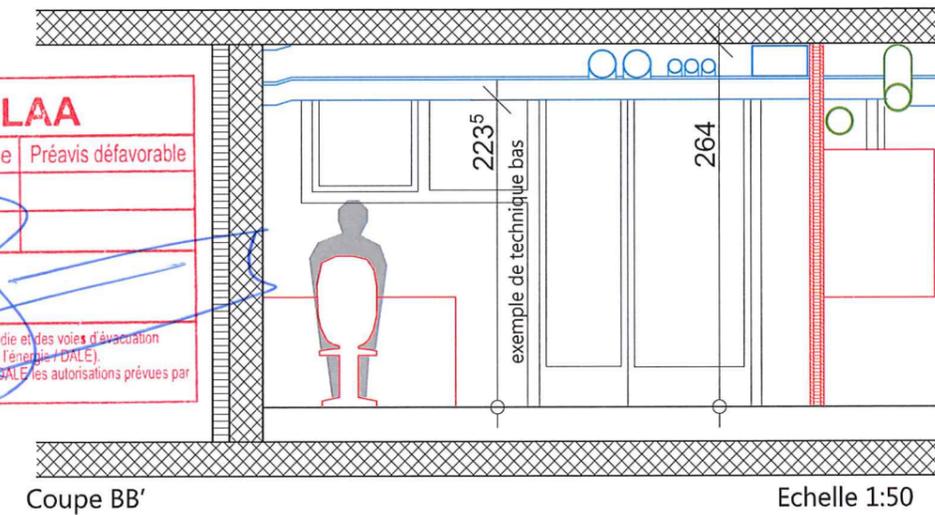


OCIRT - LTr / LAA		
	Préavis favorable	Préavis défavorable
Entreprise non industrielle		
Locaux non attribués		
Date: 19/08/2020	Visa: [Signature]	

Les plans n'ont pas été examinés sous l'angle de la protection incendie et des voies d'évacuation (compétence du département de l'aménagement, du logement et de l'énergie / DALE).
Ce présent visa ne dispense pas l'entreprise de solliciter auprès du SALE les autorisations prévues par la loi sur les constructions et installations d'après du 14 avril 1989.



- Existant
- aménagement construit
- installations techniques déjà en place
- technique de ventilation prévue
- Surfaces sans places de travail fixe

Ventilation

La ventilation de l'atelier sera à double flux ou à simple flux, garantissant le confort des usagers avec une qualité d'air assurée.

Lumière

Les vitres sont orientées côté sud-ouest, permettant un très bon apport de lumière naturelle dans l'espace.

échelle 1/50 sur A3
27.07.2020

amosarchitectes sa
L. Amos arch epf sia, Esplanade des Récréations 24, 1217 Meyrin
T 022 734 62 00 - info@amosarchitectes.ch

Quartier des Vergers, Meyrin
Arcades au R-3 du bâtiment A11
Etat actuel du chantier